

Ce document, mis gratuitement à disposition sur le site www.quelesdroitsfacealapolice.be est l'une des 551 questions proposées dans l'ouvrage **Quels droits face à la police ?**, manuel juridique et pratique, par Mathieu Beys, disponible pour 24 euros dans les bonnes librairies et sur le site de **Jeunesse & droits** www.jdj.be/librairie/index.php ou **Couleur livres** www.couleurlivres.be/html/commande.php. Acheter ce livre contribue à améliorer l'information gratuite sur le site !

Cet extrait est en principe à jour au **1er septembre 2014**. En vue d'améliorer ce manuel, merci d'envoyer toute jurisprudence pertinente, remarque, critique à l'adresse info@quelesdroits.be.

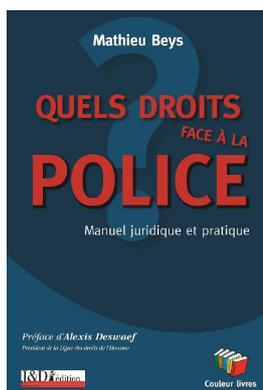
Q n° 110 - Peut-on menacer de me faire très mal pour que je révèle où j'ai caché des otages ou des bombes ?

NON, torturer ou infliger un traitement inhumain ou dégradant, c'est toujours interdit¹, même lorsque la vie d'un individu se trouve en péril. La menace d'infliger une torture physique peut en soi constituer une torture mentale interdite. Par exemple, il est interdit de me menacer de sévices graves (par exemple de faire venir un policier spécialisé dans les techniques qui ne laissent pas de traces qui viendrait m'injecter un « sérum de vérité ») pour que je révèle où se trouvent des otages, pendant un interrogatoire de 10 minutes alors que je suis menotté².

© Mathieu Beys 2014

1 CEDH 3 ; PIDCP 7 ; CAT 2 et 4 ; CP 417 bis et ss.

2 CEDH [GC], [Gäfgen c. Allemagne](#), 1er juin 2010, § 94-108.



- CONDITIONS D'UTILISATION -

L'utilisation de ce document est libre aux conditions suivantes :

- 1 - Chaque utilisateur est entièrement responsable de son utilisation et de ses conséquences (ni l'auteur ni l'éditeur ne pourront être mis en cause, notamment en cas de modification de la réglementation) ;
- 2 - Toute utilisation lucrative ou commerciale (revente...) de ce document est interdite ; les professionnels peuvent facturer à leurs clients uniquement la plus-value produite par leur travail personnel ;
- 3 - Le présent paragraphe sera intégralement reproduit à chaque reproduction ou utilisation.